

Allées du Château : lancement des travaux



Finances

Le débat
d'orientations budgétaires



Vie associative

Le Zac Strol Band



Intercommunalité

Le nouvel espace VTT



L'éditorial du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

Vous avez tous constaté que nos allées du Château ont été mises à nu avec l'arrachage des arbres plus que centenaires. Un pan de notre histoire disparaît pour en écrire une autre, plus moderne. Les travaux ont débuté et j'espère qu'ils ne perturberont pas trop votre quotidien.

C'est le chantier le plus imposant pour 2016. Il permettra de mettre en valeur le centre ville, dans la continuité des investissements passés.

La séance du conseil municipal entièrement consacrée au débat d'orientations budgétaires a permis un échange constructif en vue du budget 2016 et du plan pluri-annuel d'investissement.

Poursuivre dans l'objectif de maintenir un investissement conséquent pour Monistrol, sans prélèvement fiscal supplémentaire : un défi que les élus veulent réussir.

En espérant que les prémices du printemps apporteront à chacun d'entre vous l'espoir d'une vraie reprise de confiance en l'avenir.




Jean-Paul LYONNET

Vie municipale

Sécurisation des passages piétons

Le choix avait été fait de protéger les passages piétons de l'avenue de la Libération pour faciliter les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite, et éviter les stationnements sur les passages cloutés.

Les barrières mises en place il y a une dizaine d'années ont été endommagées par des véhicules : il était temps de rénover ces différents aménagements.

Des jardinières en gabions ont été construites par les services techniques et des végétaux seront plantés au printemps pour compléter ces créations.



Nouvelle gendarmerie : le projet avance



Les élus ont rencontré les gendarmes afin de leur présenter le projet de la nouvelle caserne.

Les plans font état de locaux de service d'une surface de 264 m² et de locaux techniques sur 157 m².

1 500 m² sont consacrés aux 17 logements, allant du T2 au T5.

Le projet est situé sur la route de Bas en Basset, proche de la gare.

Il sera la réponse à l'obsolescence des locaux actuels, devenus inadéquats à l'activité d'une brigade de gendarmerie.

Rond-point de la Borie : enfin une réalité

Depuis plusieurs années, de nombreux problèmes d'engorgement routier sont récurrents sur la sortie de l'échangeur de la RN 88 en direction de Sainte Sigolène, face aux locaux de la communauté de communes.

Ce carrefour de la RD 44 n'est effectivement plus adapté au trafic routier actuel et son aménagement est réellement une nécessité, notamment pour des raisons de sécurité.

En 2014, alors que ce dossier n'évoluait plus, les élus communautaires d'une part, et les élus de la commune de Monistrol d'autre part, se sont mobilisés pour faire aboutir la réalisation de ce rond-point, en acceptant notamment de participer au financement de ce projet (voir le tableau ci-après).



Financier	Montant HT
Etat - DETR	117 000 euros
Conseil départemental	130 000 euros
Communauté de communes	88 000 euros
Commune de Monistrol	65 000 euros
Total	400 000 euros

Les travaux débutent ce mois-ci et prendront fin en août 2016.

Cet aménagement permettra de sécuriser ce carrefour, de fluidifier la circulation sur la bretelle de sortie de la RN 88 et de faciliter l'accès au lycée Léonard de Vinci pour les bus scolaires limitant ainsi leur passage dans le centre-ville.

Incivilités routières

De nombreuses personnes viennent se plaindre à la Mairie des vitesses pratiquées par quelques automobilistes peu scrupuleux et peu respectueux des riverains (Les Chenenches, route de Pierre Blanche à Nant, rue du Kersonnier, descente vers Chaponas...). Ils expriment un sentiment d'insécurité et mettent surtout en avant une inquiétude pour leurs enfants.



Ces excès de vitesse sont constatés vers des maisons isolées à l'entrée des villages, là où l'habitat est diffus, et où le revêtement de chaussée est récent et en bon état. Il est quand même dommage que l'entretien régulier des voiries, qui apporte du confort à l'ensemble des usagers, génère parfois de l'insécurité pour les riverains.

Bien-sûr, il est possible de créer des dispositifs qui obligent à ralentir. Mais ces aménagements ont un coût pour le budget communal et constituent une gêne pour les usagers responsables.

La bienveillance de chacun est de mise : une vitesse excessive ne représente que quelques secondes sur un trajet.

Réalisation des passeports biométriques

Depuis 2009, la Mairie de Monistrol (comme 12 autres communes de Haute-Loire) est équipée d'un dispositif de recueil permettant d'enregistrer les demandes de passeport biométrique.

Le lieu de demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez donc vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Votre passeport n'est pas fabriqué sur place mais à l'imprimerie nationale, il ne peut donc pas être délivré immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. Afin de préparer au mieux vos déplacements ou voyages, il est conseillé d'anticiper vos démarches.

Le service accueil / état-civil de la Mairie de Monistrol réalise et remet les passeports biométriques uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél : 04 71 66 36 40.



Chantier des allées du Château

Ca y est, le chantier a débuté pendant les vacances de février avec l'arrachage des arbres.

Avant la fin du mois de mars, la Direction Régionale des Affaires Culturelles devrait réaliser des investigations sur le terrain, la recherche portant sur l'existence d'un fossé à usage sanitaire dont des traces ont été découvertes antérieurement dans le secteur du Prévescal.

Dans l'attente de ces sondages, le chantier commencera par la réalisation d'un réseau séparatif eaux usées - eaux pluviales sur la place Néron entre l'agence immobilière Logerim et la médiathèque. Cette première phase de travaux se déroulera dans les conditions suivantes :

- nature des travaux : tranchée et pose de canalisations,
- emplacement des travaux : la partie droite de la place en venant du château sera fermée à la circulation. Les travaux avanceront par tronçons successifs de 10 mètres environ, de façon à occasionner le moins de gêne possible pour les riverains,
- circulation : elle se fera à double sens sur la partie gauche de la place Néron. La moitié du stationnement central en épis devrait ainsi pouvoir être conservée. Par contre, il ne sera pas possible de stationner côté trottoir. Le fonctionnement de la rue des allées du château ne sera pas modifié pendant cette première phase de travaux,
- début des travaux envisagé le 14 mars. Durée de cette première phase : trois semaines.

Deuxième phase : les travaux se poursuivront en montant vers le château, côté médiathèque (réseaux enterrés, revêtement de surface).

Troisième phase : les travaux s'enchaîneront côté cure (réseaux enterrés, revêtement de surface, voie centrale).

Le parvis devant le château sera réalisé au début des vacances scolaires d'été, afin de limiter la gêne pour la circulation et les piétons. Puis, les plantations seront réalisées à l'automne.



Le détail de la réalisation des travaux phases 2 et 3, (parvis et plantations) sera présenté au cours d'une réunion publique qui se tiendra le mardi 12 avril à 20h au Château.

Débat d'orientations budgétaires

Lors du conseil municipal du 11 février s'est tenu le débat d'orientations budgétaires de la commune.

Bons résultats 2015 malgré le contexte de baisse des dotations d'Etat.

Pour la seconde année consécutive, les recettes de fonctionnement de la commune sont en diminution principalement du fait de la baisse des dotations d'Etat.

Confrontée à cette baisse inédite de ses ressources de fonctionnement, la commune a défini des objectifs financiers adaptés à ce changement d'environnement :

- maintenir une situation financière pérenne,
- soutenir l'investissement sur la commune, vital pour les emplois de notre territoire.

Soutenir l'investissement

L'emploi est une préoccupation pour tout le monde. Afin d'apporter sa contribution, la commune souhaite continuer à investir avec un plan d'équipement ambitieux (10,5 millions d'euros sur le mandat).

La commune souhaite également soutenir l'investissement privé porté par les entreprises ou les investisseurs dans l'immobilier. C'est la raison pour laquelle la commune a supprimé la règle des 30% de logements sociaux pour les nouveaux projets immobiliers et est devenue éligible au dispositif Pinel. Les nombreux



Situation financière pérenne

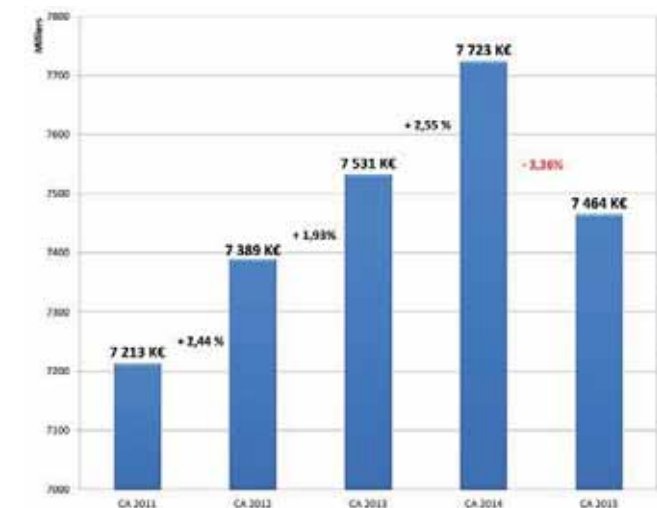
Les engagements, pragmatiques et responsables, de réduction de l'endettement de la commune (11,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 et objectif à 10,4 millions d'euros au 31 décembre 2016) et de non augmentation des taux d'impositions de la taxe foncière et d'habitation, obligent à réduire les dépenses de fonctionnement.



Pour la première fois, ces dépenses ont baissé en 2015 (-259 000 euros) grâce aux efforts réalisés par tous les services. Ce résultat est le fruit d'un travail commun entre élus et agents de la commune.

Egalement pour la première fois, les charges de personnel ont diminué en 2015. Ceci s'explique notamment par la décision, difficile mais courageuse, de ne pas avoir remplacé un agent partant à la retraite.

Au final, l'épargne nette de la commune (capacité à autofinancer les investissements sans devoir recourir à l'emprunt) a été maintenue en 2015.



Les résultats financiers de la commune fin 2015 sont donc satisfaisants avec une réserve de 1,2 millions d'euros et une capacité d'autofinancement préservée. Ils permettent d'envisager sereinement l'année 2016.

2016

Le programme des investissements pour 2016 est important avec plus de 2,4 millions d'euros TTC :

- aménagement des allées du Château (770 000 euros),
- construction des vestiaires pour le foot et le rugby (480 000 euros),
- travaux de voirie (370 000 euros),
- participation de la commune au futur giratoire sur la route de Sainte Sigolène (80 000 euros)...

Ces investissements, nécessaires pour Monistrol, permettront de soutenir les entreprises et donc les emplois de notre territoire.

Compte tenu de la réserve disponible fin 2015 et des subventions mobilisables, la commune ne devrait pas avoir besoin de souscrire un nouvel emprunt pour financer ces importants investissements.

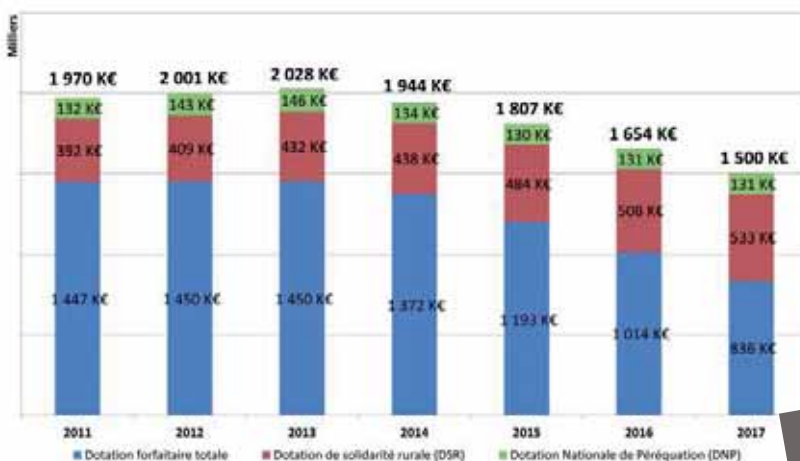
Quant aux charges de fonctionnement, il est important de ne pas relâcher les efforts effectués en 2015. Pour autant, l'enveloppe de 300 000 euros consacrée aux associations de la commune sera maintenue au même niveau en 2016.

2017 et après...

Les successives baisses massives de dotations d'Etat, programmées au moins jusqu'en 2017, obligeront la commune à poursuivre ses efforts et à trouver des sources d'économies.

En effet, après une baisse de 221 000 euros entre 2013 et 2015, il faut s'attendre à une diminution de 307 000 euros entre 2015 et 2017. Au final, les dotations devraient baisser de 528 000 euros entre 2013 et 2017.

Pour continuer la diminution de l'endettement, ne pas avoir à augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière et d'habitation et poursuivre les investissements, la commune devra prendre des décisions justes et courageuses dans l'intérêt général.



Informations sur le prêt à taux zéro

Les deux principaux avantages de ce dispositif sont les suivants :

- c'est un prêt sans intérêt,
- c'est un prêt dont le remboursement peut être différé dans le temps, ce qui permet pendant quelques années de ne rembourser que le prêt principal. Rappel : sont éligibles sous certaines conditions les personnes qui veulent devenir propriétaires de leur résidence principale pour la première fois (primo-accession). Un ménage qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années est également éligible.

Ce qui change à partir du 1er janvier 2016 :

1) Renforcement du prêt à taux zéro :

- Financement jusqu'à 40% du prêt immobilier (contre 18 à 26% avant le 1er janvier 2016),
- Augmentation des plafonds de revenus permettant de bénéficier de ce dispositif,
- Allongement du différé de remboursement de 5 ans minimum jusqu'à 15 ans (contre 0 à 14 ans avant le 1er janvier 2016),
- Extension de la durée du prêt sur 20 ans minimum.

2) Extension du prêt à taux zéro pour l'acquisition d'un bien immobilier dans l'ancien, et plus seulement pour les constructions neuves. Pour en bénéficier, le montant des travaux doit toujours être égal à au moins 25% du coût total de l'opération.

Ces modalités nouvelles sont aujourd'hui prévues pour une durée de deux ans.

Pour prendre connaissance des nouvelles conditions d'attribution des prêts à taux zéro, dont les critères sont essentiellement les revenus et la composition de la famille, vous pouvez soit vous adresser au banquier qui financera votre projet, soit consulter le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871 (Monistrol sur Loire se trouve en zone géographique B2).

Diffusion de la TNT en haute définition

Le 5 avril prochain, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité Haute Définition et la diffusion des chaînes en Définition Standard cessera définitivement. Tous les foyers qui utilisent encore un matériel de réception TNT terrestre ou satellite uniquement compatible SD devront donc s'équiper d'un récepteur compatible HD ; à défaut, ils se retrouveront devant un écran "noir". L'avantage sera la réception gratuite de 6 chaînes supplémentaires et la qualité HD sur toutes les chaînes.

Mise en place de la fibre optique

Monistrol sera dotée à partir de 2017 de la fibre optique : une grande majorité de Monistroliens pourra ainsi bénéficier du très haut débit internet. Pour cela, il conviendra de procéder à l'installation gratuite du point de branchement dans votre propriété. Auvergne Très Haut Débit en a la charge et a été mandatée à ce titre par la Région. Chaque foyer intéressé devra ensuite souscrire un abonnement très haut débit auprès du fournisseur d'accès de son choix comme pour l'ADSL aujourd'hui.

Une connexion très haut débit apportera un confort d'utilisation accru dans le monde du numérique. Plus d'informations : www.auvergnetreshautdebit.fr

Vie économique

Les changements d'adresse de commerces

Au Petit Primeur

Benjamin Lestra a déménagé en décembre au 6, faubourg Carnot. Le magasin propose fruits et légumes, fromages et épicerie fine. Les horaires : du mardi au vendredi 8h-12h30 et 15h-19h30, le samedi 8h-19h30, le dimanche 8h-12h30.

04 71 65 33 24.



Les Terrasses du Mazel

La zone des Terrasses du Mazel continue d'être aménagée. La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers viennent de s'installer.

La commune a, quant à elle, terminé le jardin d'agrément attenant au bâtiment. Avec une fonction de petit bassin d'orage, l'espace a été engazonné, des plantations ont été mises en place, le tout constituant une rivière sèche.

De plus, les parkings mutualisés de la zone ont tous été réalisés.



Vie associative

Programme de l'exposition de véhicules de Monistrol Animation

Samedi 23 avril, 14h-18h : exposition : camions décorés, américains et anciens, motos, mini-camions radiocommandés. Défilé de camions décorés dans l'après-midi (le Mazel, avenue Leclerc, avenue de la Libération, avenue de la Gare, avenue de la Libération, retour au Mazel).

Dimanche 24 avril, 9h30-18h : exposition : camions décorés, américains et anciens, motos, quads, buggy, mini-camions radiocommandés, véhicules hors du commun. Démonstration de toutes disciplines de trial : trial camion, trial 4X4 par les associations de trial 4X4 de Monistrol et du secteur, trial quad avec Clean Quad, trial motos, trial vélo. D'autres démonstrations seront également au programme.

Entrée 5 euros par personne (-12ans gratuit accompagné d'un adulte). Site du Mazel.

Renseignements : Monistrol Animation - 1 bis rue Jeanne d'Arc - Tel/répondeur : 04 71 61 63 57 - Courriel : monistrol-animation@orange.fr



Zoom sur le Zac Strol Band, l'orchestre d'harmonie de Monistrol



Voilà 5 ans que le Zac Strol Band est né. Il est composé d'une cinquantaine de musiciens. Il remplit toutes les exigences pour jouer en Orchestre d'Harmonie. Tous les pupitres y sont représentés à l'exception des cors qui seraient accueillis avec un grand plaisir.

L'orchestre, dirigé par Frédéric Dalhy et présidé par Mélanie Combe, est toujours présent lors des rendez-vous de la vie municipale et rythme également la ville lors de différentes manifestations telles que la fête patronale, la fête de la musique, le téléthon... mais aussi lors du grand concert de printemps tant attendu par tous les musiciens.

Ce concert s'est déroulé cette année à la Capitelle le 19 mars avec en deuxième partie un orchestre du Roannais. Certains

professeurs de l'EIMD (Ecole Intercommunale de Musique et de Danse) ont rejoint le Zac Strol Band, permettant ainsi aux élèves de jouer avec leurs professeurs dans un cadre et une ambiance différents de celui d'un cours particulier.

Cela renforce également le lien entre l'EIMD, lieu d'apprentissage de la musique et le Zac Strol Band, lieu d'une pratique collective où le musicien a déjà quelques années d'apprentissage équivalent au premier cycle. Le Zac Strol Band est intergénérationnel, la moitié de ses membres a entre 10 et 20 ans. Les nombreux jeunes percussionnistes viennent faire monter le ton des trompettistes, clarinettes, flûtistes, saxophonistes et tubistes !

Cette année, des guitaristes ont rejoint l'orchestre et trouvent leur place : la porte est ouverte à tous. Les répétitions ont lieu chaque vendredi à 20h à la maison des associations.

Cette saison sera marquée également par un premier déplacement à la Bâtie d'Andaure en Ardèche le 30 avril. Et l'orchestre a encore de nombreux projets en tête...

Succès pour le Défi Vellave 2016

Le rendez-vous des coureurs a été une nouvelle fois une réussite. Près de 2000 personnes y ont participé, que ce soit pour une course, une randonnée ou la marche nordique.

Les trois courses traditionnelles ont été proposées avec de nouveaux parcours : le Trail Découverte (10 kms), le Monistrail (20 kms) et le Défi Vellave (35 kms). Le palmarès complet, les photos et toutes les informations nécessaires pour découvrir l'association et le Défi Vellave lui-même sont sur le site www.defivellave.fr



Nouvelle adresse pour le Secours Populaire

L'antenne du Secours Populaire a emmenagé dans l'immeuble le Coutelier, avenue Martouret. La permanence est ouverte les lundis de 14h à 17h (inscriptions, colis, accès au vestiaire). Ouverture également les vendredis de 15h à 18h30 uniquement de la boutique (vestiaire), accessible par tous.

Culture

Mise en place de la boîte à lire à la Capitelle

Le 3 mars, une boîte à lire a été inaugurée dans le hall du cinéma. Les boîtes à lire sont installées depuis quelques années dans différentes villes de France et d'Europe, placées dans des lieux de passage tels que les places, les jardins publics, les gares... Elles prônent le partage, l'échange, la culture pour tous.

Pour les donateurs, il s'agit de faire découvrir à d'autres les livres que vous avez aimé ! Pour les lecteurs : servez-vous, les livres sont faits pour circuler ! La boîte à lire du cinéma a été réalisée dans le cadre d'une belle collaboration entre le service culturel et les services techniques.

Tout le monde peut ainsi proposer l'un de ses coups de cœur et prendre le livre qu'il souhaite découvrir. Les ouvrages doivent être en bon état et accessible à tous : en effet cette boîte est aussi consultable par les enfants !



Action sociale

Voyage des aînés 2016

Cette année, il se déroulera du 18 au 25 septembre. Les participants se rendront dans la Drôme provençale, à Rémuzat. Au programme : découverte d'Avignon, Vinsobres, marché de Nyons, visite du Château de Grignan, d'une distillerie de lavande... et animations à la résidence. Quelques places sont encore disponibles. Pour plus de renseignements sur le voyage et/ou pour s'inscrire, s'adresser au CCAS, 15 avenue de la Libération, tél : 04 71 75 61 30.



Ateliers d'équilibre pour les seniors

Les ateliers d'équilibre pour les seniors ont débuté en début de mois. Ces cours de gymnastique douce adaptée au public concerné sont gratuits et organisés par l'association Siel Bleu, la Carsat et le CCAS de Monistrol. Ce dernier propose le transport collectif en minibus pour se rendre aux séances.



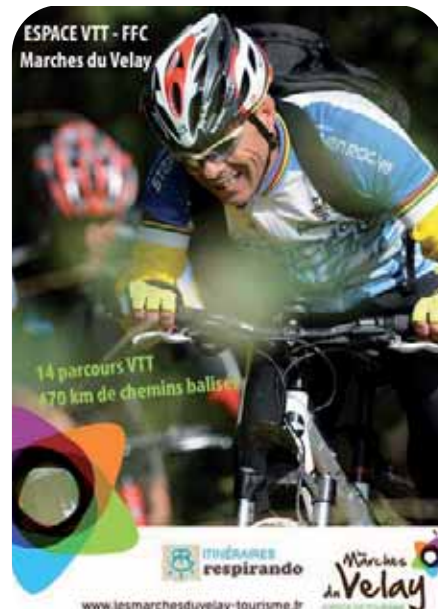
Intercommunalité

Un espace VTT labellisé VTT FFC et Respirando pour les Marches du Velay

Après avoir balisé 225 km de chemins de randonnée pédestre (PR), 5 sentiers de découverte, 3 sentiers de running au départ des hôtels d'affaires, l'Office de tourisme des Marches du Velay veut séduire les vététistes !

Un travail d'équipe

Ce projet, financé par la Communauté de communes, a été piloté par l'office de tourisme, avec la contribution active des clubs de VTT de Monistrol et de Beauzac, ainsi que plusieurs pratiquants des 6 communes et le service SIG des Marches du Velay pour la cartographie. Un professionnel a été mandaté pour vérifier, classer et baliser les circuits. Jordan Sarrou, champion du monde VTT cross-country espoir et Jérémy Mounier champion de France et champion du monde master VTT ont également apporté leur soutien au projet.



Les Marches du Velay, terre de VTT

Avec plus de 470 km de circuits balisés au départ de chacune des six communes, les Marches du Velay offrent un espace VTT de moyenne montagne diversifié. 13 circuits de 9 à 42 km avec des dénivelés compris entre 161 et 1054 m, s'adressent à tous les publics :

- un circuit vert (très facile) au départ de Trevas est accessible aux jeunes enfants,
- deux circuits bleus au départ de Monistrol et de la Chapelle d'Aurec

présentant peu de difficultés peuvent être considérés comme des pistes d'initiation,

- sept circuits rouges et trois noirs au départ de Beauzac, Monistrol, Sainte Sigolène et Saint Pal de Mons sont réservés aux sportifs avertis,
- enfin, le "grand tour" de la Communauté de communes baptisé "Entre Loire et forêts" nécessite 2 à 3 jours de randonnée et s'approche autant que possible des lieux d'hébergement touristique pour favoriser la commercialisation de séjours.

Des outils de promotions

Un travel plan présente les circuits avec leur descriptif succinct ainsi que leur courbe altimétrique. Il est disponible à l'office de tourisme pour 1 euro et téléchargeable sur le site Internet de l'office de tourisme. En avril, afin de compléter le balisage de terrain, les poteaux de départ et des panneaux d'informations seront installés sur les points de départ. Grâce aux labels VTT FFC et Respirando, la Fédération Française de Cyclisme et la Maison Départementale du Tourisme, l'espace VTT bénéficiera d'une communication déclinée sur le web et permettra d'attirer une nouvelle clientèle de touristes en famille ou en groupe !

Zoom sur les sentiers monistroliens (départ : bas des allées du Château)

N°	Difficulté	Km	Dénivelé	Nom	Durée
26	Red	28,5	700m	Les Gouttes de Veyrines	2h30
27	Red	23,3	490m	La voie romaine	2h15
28	Blue	18	450m	La Perrière	1h30
29	Red	37	790m	Les terrasses de la Loire	3h
Grand tour		141	3 500m	Entre Loire et forêts	2 à 3 jours



Circuits VTT : l'essentiel

- 3 circuits faciles (1 vert, 2 bleus),
- 7 circuits difficiles (7 rouges, 3 noirs),
- 1 grand tour,
- 1 point de départ dans chaque commune.

Lancement officiel samedi 30 avril à 15 h place de l'école à Trevas.

Plus d'infos sur www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr ou à l'office de tourisme des Marches du Velay
Tél : 04 71 66 03 14.

Espace d'expression de la majorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol avec vous"

UN BUDGET SERIEUX, AMBITIEUX ET DES CHOIX POUR L'AVENIR :

1. Malgré un contexte financier difficile avec notamment :

- Une diminution, pour la seconde année consécutive, des recettes de la commune, principalement dûe à la baisse des dotations d'état (-137 000 euros),
- Une augmentation de 53 000 euros du coût des prêts contractés dans le passé en francs suisses.

L'équipe municipale a réussi à maîtriser le budget de fonctionnement et à sauvegarder la capacité d'investissement de la commune. Cet objectif a été atteint grâce aux efforts réalisés par les agents et les élus pour limiter les dépenses courantes. C'est la première fois que les dépenses de gestion de la commune baissent par rapport à l'année précédente, et de manière importante (-259 000 euros soit -3,4 %) avec :

- Une baisse des charges générales (-154 000 euros soit -7 %),
- Une baisse des charges de personnel (non remplacement d'un départ à la retraite),
- Une baisse des dépenses des élus (communication, frais de déplacement, frais de bouche...).

2. Avec un plan d'investissement 2016 de 2,4 millions d'euros, la majorité a l'ambition de faire avancer la commune et de soutenir l'emploi local. Conformément à notre conviction de "ne pas dépenser l'argent que nous n'avons pas", tous ces investissements sont financés sans recours à l'emprunt en 2016.

Ainsi, au 31 décembre 2016, les engagements de la majorité municipale seront respectés :

- Non augmentation des taux des impôts locaux,
- Baisse de l'endettement d'environ 1 million d'euros entre le 31/12/13 et le 31/12/16,
- Des investissements cumulés entre 2014 et 2016 de 5,3 millions d'euros.

3. En dépit d'économies inédites réalisées sur les budgets 2015 et 2016, la municipalité doit continuer à limiter ses charges de fonctionnement. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà à l'étude en association avec nos partenaires de la communauté de communes, afin, notamment de préserver la qualité des services rendus aux Monistroliens et à l'ensemble des habitants de notre territoire. L'équipe municipale souhaite analyser les différentes mesures envisagées dans le détail, car il ne suffit pas de prétendre qu'il faut faire telle ou telle économie sans préciser qui sera concerné, quand et pour quelle somme ! En effet trop souvent par le passé, beaucoup de sources d'économie annoncées ne sont restées que des intentions ou ont été contreproductives, ce qui a conduit à une augmentation ininterrompue des dépenses et en parallèle à une hausse, elle aussi ininterrompue, des impôts. La baisse actuelle des ressources financières des collectivités locales est d'une ampleur inédite, nous devons adapter la gestion de notre commune et de notre communauté de communes en allant au-delà des recettes du passé.

Etat civil

Les naissances

Le 1er janvier de Esteban OLLE, Pont de Lignon.

Le 2 janvier de Aria TEIXEIRA, les Hauts de Beauvoir.

Le 5 janvier de Lina COTTE, rue des Châtaigniers.

Le 22 janvier de Loé MOREL FAVRE-BULLY, rue de Charbonnel.

Le 23 janvier de Aubin HUGONNET, route des Villages.

Le 29 janvier de Nathan TEYSSIER, lotissement les Mouettes.

Le 9 février de Noam DELABRE, rue Vieille Charrat.

Le 12 février de Louis FAURE, Gournier Haut.

Le 24 février de Pierre PINATEL, route de Pierre Blanche.

Le 26 février de Dorian PASCALON, chemin de Foletier.

Le 27 février de Alicia PETIOT, le Chambon.

Espace d'expression de la minorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol pour tous"



NOS PROPOSITIONS CONCRETES POUR AMELIORER LE BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du dernier conseil municipal, le point le plus important de l'ordre du jour était le débat d'orientations budgétaires. Les élus de Monistrol Pour Tous ont formulé des propositions concrètes pour améliorer le budget de la commune, à court et moyen terme.

En effet, si rien n'est fait, les finances de la commune seront rapidement dans le rouge, et ce dès 2017. La capacité d'autofinancement sera voisine de zéro, ce qui aura pour conséquence de réduire considérablement les investissements.

Pour le budget de fonctionnement de la commune six propositions ont été émises.

- Mettre en place une participation financière supplémentaire pour les usagers de nos structures communales qui ne résident pas à MONISTROL.

- Revoir le mode d'attribution des subventions en établissant une base de calcul s'inspirant de la pratique déjà en place au sein de l'office municipal des sports. Celui-ci donne pleine satisfaction depuis de nombreuses années. Il s'agit d'établir un barème correspondant à des critères et des priorités d'attribution de subventions.

- La commune détient trop de patrimoine immobilier. En effet, les services de la mairie sont répartis sur trois sites : mairie, mairie annexe derrière la poste et police municipale rue de Chabron. Cela génère des frais de fonctionnements accrus. Pour cette année les travaux d'entretien s'élèveront à 60 000 euros. De plus le regroupement de ces services améliorerait les conditions de travail des employés administratifs.

- Espace Beauvoir, structure actuellement dans le giron communal, avec les frais de fonctionnement s'y rapportant, a surtout une vocation touristique. Dans ce cadre, il conviendrait d'étudier le développement de cette structure au sein de la communauté de communes qui a la compétence du développement du tourisme.

- Réduire l'éclairage public la nuit : de nombreuses communes l'ont fait sans que cela pose de vrais problèmes. Outre l'avancée écologique, des économies de fonctionnement seront réalisées à terme.

- Baisser les indemnités des élus municipaux. Le président de la nouvelle région l'a mis en application.

Gérer une commune, c'est aussi anticiper, notamment pour trouver des recettes futures. C'est, à l'évidence cibler les équipements prioritaires qui améliorent le quotidien des monistroliens.

C'est le sens de nos propositions constructives pour préparer l'avenir. Elles sont loin d'être exhaustives et se veulent une contribution au débat. Puisseons-nous être entendus !

Pour plus d'information sur nos prises de position, nos points de vue, mais aussi des informations sur la vie monistrolienne, des reportages photos, consultez, www.regardsmonistroliens.fr

Etat civil

Les décès

Le 12 janvier de Alexandre VALEYRE, route des Villages.

Le 13 janvier de Victoria ESTEVE, 4 allées du Château.

Le 15 janvier de Jacky COURT, avenue Jean Martouret.

Le 16 janvier de Yvette CHEVALIER, Pierre Blanche.

Le 19 janvier de Yvonne GABRIEL, 4 allées du Château.

Le 19 janvier de Edith MALCLES, avenue Jean Martouret.

Le 21 janvier de Roseline AMEDEE, 4 allées du Château.

Le 2 février de Marie HIVERT, avenue du 11 Novembre.

Le 5 février de Noël ROBERT, allée des Fougères.

Le 14 février de Mireille DELOLME, rue du Moulin à Vent.

Le 24 février de Anna CHANTELOUBE, le Beauvoir.

L'agenda

A noter en avril

- Vendredi 1er : **Rencontre lecture** avec la compagnie du Bonhomme, 18h30 à la médiathèque.
- Vend 1er et sam 2 : **Portes ouvertes** du lycée Léonard de Vinci, vendredi 18h-20h, samedi 9h-12h.
- Samedi 2 : **Théâtre** avec "La visite de la vieille dame", 20h30 à l'Espace Culturel. - Complet -
Concert irlandais "Trotwood : le retour" avec les Amis du Château, 20h30 au Château.
- Du 2 au 30 : **Exposition** avec les Amis du Château "la destructuration du temps", au Château.
- Dimanche 3 : **Championnat** régional de gymnastique rythmique avec Monistrol Gym au gymnase du Mazel.
- Mercredi 6 : **Eveil musical** burkinabé, 16h à la médiathèque.
- Vend 8 et sam 9 : **Journées Jobs d'été** au Point Information Jeunesse, le vendredi 14h-18h, le samedi 10h-13h, maison de Brunelles.
- Samedi 9 : **Bourse** autour de l'enfance avec la crèche, 9h-15h à la salle polyvalente des Villettes.
Musique et danse avec "Doni Doni", 20h30 à l'Espace Culturel.
Repas dansant avec Accord Parfait, 19h à la Capitelle. Réservations à l'office de tourisme.
- Du 9 au 15 : **Fête du sport**, 17e édition, avec l'Office Municipal des Sports.
- Dimanche 10 : **Vide-grenier** des Amis de Pont de Lignon, en journée, Pont de Lignon.
- Mercredi 13 : **Ciné conte** avec l'association Kons'l'diz, 16h au cinéma.
- Jeudi 14 : **Conférence** université pour tous : les célèbres (Indonésie) au cœur des traditions... sur la route des volcans, 18h30 au Château.
- Vendredi 15 : **Cirqu'escalade** avec "Au pied du mur", 20h30 au gymnase du Mazel.
- Lundi 18 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h-17h30 à la maison des associations.
- Jeudi 21 : **Ciné goûter bio** avec Cinémagie, après le programme de courts-métrages "Ma petite planète verte", 15h au cinéma.
- Vend 22 et sam 23 : **Braderie** du Secours Catholique, vente de vêtements, vendredi 9h-11h30 et 13h30-17h30, samedi 9h-11h, à la maison paroissiale.
- Samedi 23 : **Troc plantes** avec les Jardiniers aux Marches du Velay, 10h-12h30 et 14h-17h à la maison des associations.
- Sam 23 et dim 24 : **5e exposition** de véhicules toutes catégories, avec Monistrol Animation, sur le site du Mazel. Défilé de camions le samedi. Programme complet page 6.
- Mardi 26 : **Cycle rétro** sur Annie Girardot avec Cinémagie "Rocco et ses frères", 20h au cinéma.
- Mercredi 27 : **Permanence** gratuite et confidentielle d'un notaire, 10h-12h, maison Carion.
- Samedi 30 : **Rallye des ponts**, course cycliste avec le Cyclo club. Départs 8h du collège le Monteil.

A noter en mai

- Mardi 3 : **Cycle rétro** sur Annie Girardot avec Cinémagie "Mourir d'aimer", 20h au cinéma.
- Du 3 au 28 : **Exposition** avec les Amis du Château, dessins et sérigraphies "Cargos et plates-formes" par Manu Chandès, au Château.
- Samedi 7 : **One man show** avec les Amis du Château "Cul de sac" d'Hervé Marcillat et le Théâtre des 33, 20h30 au Château.
- Dimanche 8 : **Commémoration** victoire 1945, défilé en centre ville, dépôt de gerbe au cimetière.
- Lundi 9 : **Permanence** gratuite et confidentielle d'un avocat, 10h-12h, maison Carion.
- Mardi 10 : **Cycle rétro** sur Annie Girardot avec Cinémagie "La Zizanie", 20h au cinéma.
- Jeudi 12 : **Conférence** université pour tous : la famille Borgia, 18h30 au Château.
Les apéros du jeudi : les adaptations de bandes dessinées au cinéma, 19h au cinéma.
- Mercredi 18 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h-17h30 à la maison des associations.
- Samedi 21 : **Spectacle** de magie avec "CloC", 21h à la Capitelle.
- Dimanche 22 : **Championnat** départemental de judo, avec Monistrol Budo, 9h-18h au gymnase du Mazel.
- Samedi 28 : **Concert** avec "La rue des deux amis", avec la MJC, 20h30 à la Capitelle.
- Lundi 30 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.